Conseil communal

Séance n°1 du 27 janvier 2020
se réunit pour la première fois à 20 heures
en la salle de l'Hôtel communal,
sis rue Raoul Warocqué, 2 à 7140 MORLANWELZ,

ORDRE DU JOUR

Direction Générale

1). DG - Procès-verbal du Conseil communal de MORLANWELZ N° 12 du 16 décembre 2019 - Examen - Décision.

Procès-verbal Conseil communal de MORLANWELZ N° 12 du 16 décembre 2019 : projet de PV.
Il est demandé au Conseil communal de MORLANWELZ d'approuver ce projet en tant que PV, devenant dès lors le PV définitif excepté modification(s), correction(s), ... demandée(s) et approuvée(s) en séance. Le PV rectifié étant présenté à la plus proche séance suivante pour confirmation et approbation.

2). DG - Seconde présentation du Procès-verbal du Conseil communal de MORLANWELZ N° 11 du 25 novembre 2019 suite au report en séance du Conseil communal de MORLANWELZ du 16 décembre 2019 - Examen - Décision.

Procès-verbal Conseil communal de MORLANWELZ N° 11 du 25 novembre 2019 : projet de PV.
Seconde présentation suite à modification à opérer demandée en séance du 16 décembre 2019.
Il est demandé au Conseil communal de MORLANWELZ d'approuver ce projet en tant que PV, devenant dès lors le PV définitif excepté modification(s), correction(s), ... demandée(s) et approuvée(s) en séance. Le PV rectifié étant présenté à la plus proche séance suivante pour confirmation et approbation.

3). DG (Divers) - INTERCOMMUNALE HYGÉA - Présentation des nouvelles Directives de la Région Wallonne (R.W.) relatives aux déchets - Information.

Il est demandé au Conseil communal de MORLANWELZ de recevoir M. Jacques DE MOORTEL de l'Intercommunale HYGÉA pour la présentation des nouvelles Directives de la Région Wallonne (R.W.) en matières de gestion des déchets.
M. J. DE MOORTEL fera sa présentation d'entrée de séance (20h00).

Direction Financière

4). DF - Introduction du nouveau Code du recouvrement amiable et forcé des créances fiscales et non fiscales sur les règlements taxe - Examen - Décision.

Il est demandé au Conseil communal de MORLANWELZ de prendre connaissance de la réception par l'Administration communale de MORLANWELZ d'un courrier du SPW, précisant qu'au 1er janvier, le nouveau Code du recouvrement entrera en vigueur et qu'il faut dès lors y faire référence dans chacun des règlements de MORLANWELZ.

Service Finances

5). FINANCES - Communication de la Décision de l'Autorité de tutelle - Approbation des Règlements fiscaux de la Commune de MORLANWELZ (Taxe sur l'Exploitation de Taxis/Taxe sur les Dépôts de Mitrailles et de Véhicules Usagés/Taxe sur les Logements Loués Meublés/Taxe sur les Immeubles Bâtis Inoccupés) votés au Conseil communal de MORLANWELZ du 21 octobre 2019 - Exercices 2020 à 2025 - Notification.

Les Règlements fiscaux de la Commune de MORLANWELZ (Taxe sur l'Exploitation de Taxis/Taxe sur les Dépôts de Mitrailles et de Véhicules Usagés/Taxe sur les Logements Loués Meublés/Taxe sur les Immeubles Bâtis Inoccupés) pour les Exercices 2020-2025, ont été approuvés lors du Conseil communal de MORLANWELZ du 21 octobre 2019.
Ces Règlements fiscaux de la Commune de MORLANWELZ sont parvenus complets à l'Autorité de tutelle le 25 octobre 2019
Ces règlements fiscaux de la Commune de MORLANWELZ ont été approuvés par l'Autorité de tutelle en date 25 novembre 2019.
Il est demandé au Conseil communal de MORLANWELZ d'en prendre acte.

6). FINANCES - Communication de la Décision de l'Autorité de tutelle - Approbation des Règlements fiscaux de la Commune de MORLANWELZ (Taxe sur la Gestion des Déchets Issus de l'Activité Usuelle des Ménages, et toutes les Redevances) votés au Conseil communal de MORLANWELZ du 25 novembre 2019 - Exercices 2020 à 2025 - Notification.

Les Règlements fiscaux de la Commune de MORLANWELZ (Taxe sur la Gestion des Déchets Issus de l'Activité Usuelle des Ménages, et toutes les Redevances) pour les Exercices 2020-2025, ont été approuvés lors du Conseil communal de MORLANWELZ du 25 novembre 2019.
Ces Règlements fiscaux de la Commune de MORLANWELZ sont parvenus complets à l'Autorité de tutelle le 06 décembre 2019.
Ces Règlements fiscaux de la Commune de MORLANWELZ ont été approuvés par l'Autorité de tutelle en date du 06 janvier 2020.
Il est demandé au Conseil communal de MORLANWELZ d'en prendre acte.

7). FINANCES - Communication de la Décision de l'Autorité de tutelle - Approbation des Modifications Budgétaires (MB) N° 2 de l'Exercice 2019 - Notification.

Les Modifications Budgétaires (MB) N° 2 de l'Exercice 2019 de la Commune de MORLANWELZ ont été votées en séance du Conseil communal de MORLANWELZ en date du 21 octobre 2019.
Les Modifications Budgétaires (MB) N° 2 de l'Exercice 2019 de la Commune de MORLANWELZ sont parvenues complètes à l'Autorité de tutelle le 28 octobre 2019.
Les Modifications Budgétaires (MB) N° 2 de l'Exercice 2019 de la Commune de MORLANWELZ sont approuvées par l'Autorité de tutelle en date 27 novembre 2019.
Il est demandé au Conseil communal de MORLANWELZ d'en prendre acte.

8). FINANCES - Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 600,00 euros au Service Plan de Cohésion Sociale (P.C.S.) de MORLANWELZ pour l'organisation des activités « potager » en 2020 - Examen - Décision.

Le Plan de Cohésion Sociale (P.C.S.) de la Commune de MORLANWELZ organise des ateliers « potager » jusqu'au 31 décembre 2020.
Dans le cadre de ces activités, des liquidités sont nécessaires.
L'estimation du P.C.S. de MLZ est de 600,00 euros pour :

- achat de paille, semences, graines, denrées poules, matériel de jardinage, arbres à planter, terreau, …

Il est demandé au Conseil communal de MORLANWELZ d'octroyer cette provision.

9). FINANCES - Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 600,00 euros au Service Plan de Cohésion Sociale (P.C.S.) de MORLANWELZ pour l'organisation d'activités diverses en 2020 - Examen - Décision.

Le Plan de Cohésion Sociale (P.C.S.) de la Commune de MORLANWELZ organise diverses activités jusqu'au 31 décembre 2020 (Halloween, Saint-Nicolas, Noël, …).
Dans le cadre de ces activités, des liquidités sont nécessaires :
L'estimation du Service Plan de Cohésion Sociale (P.C.S.) de MORLANWELZ. est de 600,00 euros pour :

- achat de denrées, pharmacie, matériel de bricolage, boissons, entrées activités diverses, matériel maisons de quartier, médecin, divers.

Il est demandé au Conseil communal de MORLANWELZ d'octroyer cette provision.

10). FINANCES - Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 500,00 euros au Service Accueil Extra-Scolaire (AES) de MORLANWELZ pour l'organisation d'activités diverses en 2020 - Examen - Décision.

Le Service Accueil Extra-Scolaire (AES) de la Commune de MORLANWELZ organise diverses activités jusqu'au 31 décembre 2020.
Dans le cadre de ces activités, des liquidités sont nécessaires.
L'estimation du Service Accueil Extra-Scolaire (AES) de MORLANWELZ est de 500,00 euros pour :

- achat de denrées, pharmacie, matériel de bricolage, boissons, entrées activités diverses, médecin, divers.

Il est demandé au Conseil communal de MORLANWELZ d'octroyer cette provision.

11). FINANCES - Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 500,00 euros au Service Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (P.S.S.P.) de MORLANWELZ pour l'organisation d'activités diverses en 2020 - Examen - Décision.

Le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (P.S.S.P.) de la Commune de MORLANWELZ organise diverses activités jusqu'au 31 décembre 2020.
Dans le cadre de ces activités, des liquidités sont nécessaires :
L'estimation du Service Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (P.S.S.P.) de MORLANWELZ est de 500,00 euros pour :

- achat de denrées, pharmacie, matériel de bricolage, boissons, entrées activités diverses, médecin, divers.

Il est demandé au Conseil communal de MORLANWELZ d'octroyer cette provision.

12). FINANCES - Jetons de présence des membres du jury de l'Académie de Musique de MORLANWELZ pour la session 2020/2021 - Examen - Décision.

Il est proposé au Conseil communal de MORLANWELZ de fixer le montant du jeton de présence qui sera accordé aux différents membres des jurys pour la session 2020/2021 de l'Académie de Musique de MORLANWELZ à **35,00 euros**.
Ces dépenses seront inscrites à l'article 734/122-05 du Budget 2020 (dépense estimée à 30 x 35,00 euros, soit 1.050,00 euros).

Service Marchés Publics

13). MPs - Marché public de travaux N° 20200023 - « Travaux de réfection d'un mur de soutènement à la Rue de la Résistance à MORLANWELZ » - Approbation des conditions et du mode de passation du marché - Examen - Décision.

Il est soumis à l'approbation du Conseil communal de MORLANWELZ les conditions et le mode de passation du marché public de travaux N° 20200023 - « Travaux de réfection d'un mur de soutènement à la Rue de la Résistance à MORLANWELZ ».
Les travaux consiste en la réfection d'un mur de soutènement situé à la Rue de la Résistance à 7140 MORLANWELZ.
Le marché de conception (marché public de services N° 20180010 « Désignation d'un auteur de projet pour une mission complète relative à des travaux de réfection de la voirie et d'un mur de soutènement à la Rue de la Résistance à 7140 MORLANWELZ ») pour le marché public de travaux « Travaux de réfection d'un mur de soutènement à la Rue de la Résistance à 7140 MORLANWELZ » a été attribué à PLAN 7 ARCHITECTURE ET BUREAU D'ÉTUDES S.C. S.P.R.L., Chaussée du Roeulx, 350 A 1-1 à 7000 MONS (MAISIÈRES).
Une première procédure de marché a déjà été lancée en 2019 pour la réalisation de ces travaux.
Le Conseil communal de MORLANWELZ, lors de sa séance du 24 juin 2019 (CC/19/6/9) a approuvé les conditions, le montant estimé et la procédure de passation (procédure négociée directe avec publication préalable) du marché public de travaux N° 20180010 - 1 - « Travaux de réfection d'un mur de soutènement à la Rue de la Résistance à MORLANWELZ ».
L'avis de marché 2019-522426 est paru le 18 juillet 2019 au niveau national.
Les offres devaient parvenir à l'Administration communale de MORLANWELZ au plus tard le 11 septembre 2019 à 12h00.
Aucune offre n'est parvenue.
Lors de sa séance du 13 janvier 2020, le Collège communal de MORLANWELZ a décidé d'arrêter la procédure de passation pour le marché public de travaux N° 20180010-1 « Travaux de réfection d'un mur de soutènement à la Rue de la Résistance à 7140 MORLANWELZ » (réf. cc/20/2/23), afin de relancer une nouvelle procédure.
Le cahier des charges N° 20200023 relatif à ce marché a été établi par l'auteur de projet, PLAN 7 ARCHITECTURE ET BUREAU D'ÉTUDES S.C. S.P.R.L., Chaussée du Roeulx, 350 A 1-1 à 7000 MONS (MAISIÈRES).
Le montant estimé de ce marché s'élève à 97.590,84 euros hors TVA ou 118.084,92 euros, 21% TVA comprise.
Le montant estimé hors TVA n'atteint pas la limite pour l'utilisation de la procédure négociée sans publication préalable de 139.000,00 euros.
Il est proposé de passer le marché par procédure négociée sans publication préalable.
Sous réserve d'approbation du Budget, le crédit permettant cette dépense est inscrit au Budget Extraordinaire de l'Exercice 2020 de la Commune de MORLANWELZ, article 421/721-60.
Une demande d'avis de légalité a été soumise à la Directrice Financière f.f. (DFff) de MORLANWELZ en date du 13 janvier 2020.

Il est dès lors demandé au Conseil communal de MORLANWELZ de décider :

- Article 1er. - D'approuver le cahier des charges N° 20200023 et le montant estimé du marché public de travaux « Travaux de réfection d'un mur de soutènement à la Rue de la Résistance à 7140 MORLANWELZ », établis par l'auteur de projet, PLAN 7 ARCHITECTURE ET BUREAU D'ÉTUDES S.C. S.P.R.L., Chaussée du Roeulx, 350 A 1-1 à 7000 MONS (MAISIÈRES). Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 97.590,84 euros hors TVA ou 118.084,92 euros, 21% TVA comprise.
- Article 2. - De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.
- Article 3. - De financer cette dépense par le crédit inscrit au Budget Extraordinaire de l'Exercice 2020 de la Commune de MORLANWELZ, article 421/721-60.

Bibliothèque

14). BIBLIOTHÈQUE - Réactivation des relations bilatérales entre la Bibliothèque communale de MORLANWELZ et la Bibliothèque municipale de LE QUESNOY (FRANCE) dans le cadre du jumelage des deux (2) Communes - Examen - Décision.

En 2016, la Bibliothèque communale de MORLANWELZ a participé à la semaine de la langue française en collaboration avec la Bibliothèque municipale de LE QUESNOY (FRANCE).
L'Adjointe au Maire ayant en charge la Culture, le Comité de jumelage et la Bibliothèque municipale désirent poursuivre différentes activités culturelles en collaboration avec la Commune de MORLANWELZ et la Bibliothèque communale de MORLANWELZ.
Une réunion aura lieu en janvier à la Bibliothèque municipale de LE QUESNOY (FRANCE) afin de préparer les animations, qui, dans le cadre de la semaine de la langue française, se dérouleront à la fois dans les Communes de LE QUESNOY (FRANCE) et de MORLANWELZ.
Il est demandé au Conseil communal de MORLANWELZ d'approuver la réactivation des relations bilatérales entre la Bibliothèque communale de MORLANWELZ et la Bibliothèque municipale de LE QUESNOY (FRANCE) dans le cadre du jumelage des deux (2) Communes

Points ajoutés après la séance

Direction Générale

14.1). DG - Zone de Secours Hainaut Centre - Règlement Redevance en vigueur au 1er janvier 2020 - Information.

Un courriel du 14 janvier 2019 de la Zone de Secours Hainaut Centre a été transmis aux différentes Communes de la Zone.
Ce courriel est accompagné du nouveau Règlement-Redevance en vigueur au 01/01/2020.
La Zone de Secours demande aux Communes :

- d'afficher ce Règlement-Redevance aux valves de la Commune,
- de porter ce Règlement-Redevance à l'information du Conseil communal,
- de reprendre ce Règlement-Redevance sur le site internet de la Commune et/ou de faire un lien vers celui de la Zone de Secours Hainaut Centre.

Il est demandé au Conseil communal de MORLANWELZ de prendre connaissance de ce nouveau Règlement-Redevance de la Zone de Secours Hainaut Centre.

14.2). DG - INFRABEL-Commune de MORLANWELZ - Convention-cadre - Panneaux routiers d'avertissement pour passage à niveau à destination des usagers de la route - Examan - Décision.

Dans le cadre des incidents à répétition, mais surtout des accidents dramatiques qui ont lieu sur des passages à niveau ferroviaires et entre autres ceux ayant eu lieu sur l'Entité de MORLANWELZ, INFRABEL place des panneaux (pictogrammes) dissuasifs pour les automobilistes dans le but de leur rappeler DE NE PAS S'IMMOBILISER sur les voies pour quelque raison que ce soit !
Dans cette démarche il est demandé au Conseil communal de MORLANWELZ d'approuver la Convention jointe au dossier.

Points à huis-clos.

Direction Générale

15). DG (GRH / FIN) - Personnel communal - Dossier N° 49 - Demande de prolongation de congé pour convenance personnelle - Information.
16). DG (GRH / FIN) - Personnel communal - Renouvellement du contrat de la Directrice Financière faisant fonction (DFff) pour la Commune de MORLANWELZ - Approbation - Examen - Décision.

Service GRH

17). GRH - Personnel communal - Dossier N° 37 - Demande d'interruption de carrière (pause carrière) complète (à temps plein) d'un (1) an à partir du 15 février 2020 - Avenant au Contrat de Travail à établir entre les parties - Examen - Décision.
18). DG (GRH) - Personnel communal - Cadre du Personnel communal de MORLANWELZ - Modifications - Examen - Décision.

En séance, le 27 janvier 2020
PAR LE CONSEIL :

Le Directeur Général,

Jean-Louis LAMBRECHTS

Le Président,

Christian MOUREAU